

## Consignes pour adresser au Laboratoire des prélèvements en cas de suspicion de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) et autres ATNC

Codification : LBM EN 001945

Version: 02

Emetteur : BACTERIOLOGIE-HYGIENE Date 03/09/2018 d'application :

Les ATNC (Agents Transmissibles Non Conventionnels) possèdent des propriétés particulières de résistance aux procédés habituels d'inactivation des agents microbiologiques. Les techniques conventionnelles de stérilisation ne permettent pas de diminuer l'infectiosité des échantillons à des

Dans le cas de diagnostics différentiels ou du bilan initial de la maladie, différentes analyses, *en dehors du diagnostic spécifique*, peuvent être demandées sur des prélèvements. Il est donc indispensable de :

- Protéger le personnel tout au long de la chaîne de traitement du prélèvement accompagné de l'indication de suspicion de maladie de Creutzfeldt- Jakob (MCJ) ou autres Agents Transmissibles Non Conventionnels (ATNC).
- Eviter la dissémination des agents infectieux.
- Assurer le traitement correct des déchets.

niveaux compatibles avec la sécurité hospitalière.

## Le niveau d'infectiosité encourus dépend du type de prélèvement

(En référence à l'instruction DGS / RI3 n° 449 du 1er décembre 2011 et aux données de l'OMS 2010)

Classification des tissus selon l'OMS 2010 (1)

Ce tableau considère les résultats provenant soit des données histopathologiques, soit de la détection de PrPtsa dans les tissus (et fluides) humains testés. Les résultats qui y figurent pourront être révisés à mesure de l'avancée des connaissances.

- H: tissu à haute infectiosité, pour lesquels un niveau ou un titre élevé d'infectiosité est observé en phase terminale de l'ensemble des EST humaines;
- B: tissu à niveau d'infectiosité inférieur aux tissus classés H mais à infectiosité démontrée pour au moins une EST humaine;
- S: tissu sans infectiosité détectée pour lesquels les résultats des tests ont été à ce jour constamment négatifs pour l'ensemble des EST humaines; NT: tissu à infectiosité non testée;
- +/-: tissus à infectiosité possible, pour lesquels des résultats préliminaires positifs sont à confirmer.

LOCALISATION ANATOMIQUE DES TISSUS	AEST	AEST HUMAINES	
	v-MCJ	Autres EST humaines	
Système nerveux central (cerveau y compris l'hypophyse), moelle épinière	Н	Н	
Liquide céphalo-rachidien	S	В	
CEII  - rétine/nerf optique - cornée	H NT	H B	
Ganglion spinal	Н	Н	
Ganglion trijumeau	Н	Н	
Dure-mère	Н	Н	
Muqueuse nasale olfactive	NT	Н	
Muqueuse nasale (hors muqueuse offactive)	NT	S	
Nerfs périphériques	В	В	
Formations lymphoides organisées  - rate  - ganglions lymphatiques  - amygdale  - appendice  - thymus  - jéjunum, iléon, côlon, cæcum, rectum	B B B B	B B S S NT S	
Sang, leucocytes et plaquettes	В	S	
Vaisseaux sanguins	В	В	
Tissu musculo-squelettique	В	В	

(1) WHO, «Tables on Tissue Infectivity Distribution in Transmissible Spongiform Encephalopathies», updated 2010.
WHO(FMP/OSM/2010.1 World Health Organisation 2010, www.who.int/bloodproducts/hablestissueinfectivity.pdf



## Consignes pour adresser au Laboratoire des prélèvements en cas de suspicion de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) et autres ATNC

Codification : LBM EN 001945

Version: 02

Emetteur : BACTERIOLOGIE-HYGIENE Date HOSPITALIERE 03/09/2018

## **❖ CONSIGNES EN CAS DE DEMANDE D'ANALYSES DE BIOLOGIE**

Elles sont à suivre uniquement pour les prélèvements accompagnés d'une suspicion de MCJ ou autres ATNC en particulier les L.C.R

<u>Au niveau des services prescripteurs</u> : Acheminement en respectant les règles de conditionnement préétablies :

- Prélèvement vissé correctement afin d'éviter toute fuite.
- Acheminement en Triple emballage UN 2814
   (approvisionnement magasins des laboratoires ou laboratoire de Bactériologie-Virologie)
- Bon de prescription dans une pochette kangourou scotchée visible <u>SUR</u> le triple emballage et non <u>pas à l'intérieur.</u>
- Mention écrite sur le bon « suspicion de maladie de Creutzfeldt- Jakob (MCJ) » .
- Acheminement au laboratoire par coursier et remise en main propre.
- Ne pas utiliser le pneumatique



En cas de doute sur la conduite à tenir, prendre avis auprès du laboratoire concerné par la demande d'analyse.